Dossier à compléter et à renvoyer à Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) – 135 rue Didot – 75014 PARIS ou par mail : secretariat.fsa@gmail.com

Fonds de Soutien aux Animaux

DEMANDE DE PARTENARIAT

Nom de l'Association : ……

Date : _____

Objet : Dossier d'inscription

- Vous êtes une association ou un refuge et avez un animal à faire parrainer ?
- Quelle que soit votre taille, vous pouvez présenter votre candidature sous première condition que vous soyez une Association bénéficiant de la Reconnaissance d'intérêt Général.

Attention, nous n'établissons pas de partenariats avec les particuliers.

Dans ces cas-là, nous vous remercions de remplir le dossier d'inscription qui suit et de nous le retourner, de préférence par mail à secretariat.fsa@gmail.com, avec les pièces ci-dessous :

□ Les documents comptables du dernier exercice (Bilan et compte de résultat)
□ Une attestation d'intérêt général (voir imprimé)
□ Vos statuts + déclaration en préfecture
□ Un contrat d'adoption type (si cela vous concerne)
□ Tout élément (coupures de presse, flyers, brochures, journal, photos de vos installations…) que vous jugerez utile permettant de comprendre les actions que vous menez, les structures de l'association
□ La charte du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) signée
□ Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Pour le Président ou la Présidente de l'association :

□ Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Pour tous les membres du bureau :

□ Une déclaration de non-condamnation par membre du bureau

Le Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) s'engage à respecter scrupuleusement la confidentialité des informations contenues dans ce dossier.

Mode d'emploi

Le Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) est un fonds de dotation créé en décembre 2010 pour permettre aux associations de protection animale d'être plus efficacement soutenues, dans un contexte de crise qui voit une aggravation du sort des animaux.

Le Fonds de Soutien aux Animaux (FSA), lorsqu'il souhaite mettre en lumière un animal pour récolter des fonds en sa faveur, fait appel à son partenaire, www.actuanimaux.com.

Avant toute mise en ligne d'un animal recueilli par une association, le Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) met en place un partenariat avec ladite association.

Pour être partenaire du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA), nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce dossier et de l'accompagner des pièces justificatives demandées.

Une fois le dossier reçu et après examen et vérifications d'usage, nous l'accepterons ou le refuserons et nous vous ferons part de notre décision. En cas de réponse positive c'est à ce stade que les fiches d'animaux à parrainer pourront nous être communiquées.

Le Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) n'acceptera aucun partenariat avec des associations qui ne sont pas d'intérêt général.

Identification de l'association

Nom de votre association :.....

Sigle :.....

Objet :……..……..

Adresse de son siège social :.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Adresse site internet : .....

Numéro SIRET : .....Numéro de récépissé en préfecture : …..…….

Adresse de correspondance, si différente : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Identification du responsable de l'association (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse: .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Contact de l'association pour le Fonds de Soutien aux Animaux

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

I) Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au Journal Officiel : …….....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? □ oui □ non

Votre association est-elle reconnue d'intérêt général ? □ oui □ non

Date de publication au Journal Officiel : .....

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? □ oui □ non

Votre organisme de protection animale est-il subventionné :

Par des collectivités. Veuillez préciser lesquelles, les montants et les actions financées :

…….

Par des associations de protection animale. Veuillez préciser lesquelles, les montants et les actions financés :
…….

II) Renseignements concernant les ressources humaines et la communication

Nombre d'adhérents de l'association : …….
(à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée)

Nombre de donateurs de l'association :……

Nombre d'abonnés à la newsletter (si l'association en possède une) :…...……..

L'association tient-elle des stands d'information et de sensibilisation ? □ Oui □ Non

Si oui, combien chaque année:……...…….

Moyens humains de l'association :

Bénévoles :……...……..……

Nombre de salariés :…….……

Animaux à charge de l'association :

Nombre d'animaux secourus par l'association sur une année :……..

Nombres d'animaux à la charge de l'association en permanence : ……

Dont ……. Chiens …….. Chats

CHARTE Fonds de Soutien aux Animaux (FSA)

Les associations partenaires du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) s'engagent à :

- **Vis-à-vis des animaux dont elles ont la charge** :

1. Les stériliser et les identifier
2. Leur prodiguer les soins vétérinaires nécessaires, soulager au maximum leurs souffrances
3. Ne pas pratiquer d'euthanasies de complaisance ni d'acharnement thérapeutique
4. Leur fournir un hébergement et des conditions de vie respectueux de leurs besoins
5. Ne pas s'adonner à des activités d'élevage, de reproduction, de travail et de commerce d'animaux.
6. Ne pas être pourvoyeur de ces mêmes activités.
7. Assurer un suivi des animaux une fois adoptés et les reprendre en cas de difficultés.

- **Pour leurs animaux parrainés sur le site www.actuanimaux.com :**

1. Ne pas mettre simultanément le même animal en parrainage sur Actuanimaux et sur un autre site équivalent
2. Donner à l'équipe du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) des nouvelles régulières, quelles qu'elles soient, des animaux sauvés ou parrainés grâce à l'action des internautes.
3. Réserver à l'équipe du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) la primeur des informations concernant les animaux parrainés
4. Affecter les fonds reçus du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) aux animaux qui ont fait l'objet d'un appel sur le site
5. Envoyer au Fonds de Soutien aux Animaux (FSA) une attestation de réception des fonds, sur papier à entête ainsi que, chaque année, le rapport moral et financier de l'association.
6. Relayer sur leurs sites, sur leurs blogs, sur leurs forums et leurs réseaux sociaux, les actions du site www.actuanimaux.com et du Fonds de Soutien aux Animaux (FSA).

_____

J'ai pris connaissance de cette Charte et certifie que mon association en respecte les articles.

Date :

Signature :

Cachet de l'association :

Attestation d'intérêt général

[LOGO]
[Nom de l'Association]
[Nom du responsable]
[Adresse postale]
[Code Postal]
[Ville]

A l'attention de M. **Christophe Arvis**
Président du **Fonds de Soutien Aux Animaux (FSA)**
135 Rue Didot
75014 Paris

Monsieur,

Je certifie, par la présente, que l'association (loi 1901)……[*Nom de l'Association*]……..dont je suis le représentant légal en ma qualité de président(e) est respectueuse des conditions d'exercice d'intérêt général selon la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 et les textes qui y sont rattachés, à savoir :

Ne pas être lucrative
Etre gérée de façon intéressée
Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes

J'ai connaissance du fait qu'une fausse attestation m'exposerait à des poursuites pénales.
Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à…….……
Le.....……..

[Signature]

[Tampon de l'association]

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à

Nationalité :

Profession :

Demeurant :

Déclare n'avoir pas fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive au titre de l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 432-15, 433-1, 434-9, 435-1 à 435-4, 435-7 à 435-10, 441-1 à 441-7, 441-8, 441-9, 445-1 à 445-4 et 450-1 du code pénal, par l'article 1741 du code général des impôts, et par les articles L. 241-3 (4°), L.242-6, L.242-30, L.243-1, L.244-1 et L.654-1 à L.654-6 du code de commerce.

Fait à
Le

Signature